

Envoi par courriel

Québec, le 12 décembre 2008

Monsieur Alain Kemp
Analyste, évaluation des impacts
Pêches et Océans Canada
Direction de l'évaluation environnementale et grands projets
Direction régionale des océans et de l'habitat
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4

Objet : Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission d'examen conjoint chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des précisions sur les réponses aux demandes de la commission (DB18) :

1. Dans la section 2.1.1.2 traitant du débit réservé en période de fraie du saumon, vous soulignez que des options visant la protection des frayères existantes ont été discutées et sont présentement analysées par Hydro-Québec. Ces options sont-elles celles proposées à la question CA-16 du volume 1 des questions de l'ACÉE, soit une optimisation du débit entre 200 et 300 m³/s et l'amélioration physique de la frayère du PK 48.9 ?
2. Dans la section 2.1.2 traitant du régime thermique, vous soulignez que le promoteur étudiera la faisabilité d'options identifiées afin d'atténuer les effets négatifs sur la population du saumon. Quelles sont les options qui ont été identifiées ?

...2

3. Dans la section 2.2.2 sur le remplissage des réservoirs, vous soulignez que des pistes de solutions ont été identifiées pour atténuer les effets négatifs du remplissage du réservoir de la Romaine-2 sur le poisson et son habitat. Quelles sont les pistes de solutions identifiées ?
4. Dans la section 2.2.5.1, vous soulignez que la valorisation de la ouananiche dans le réservoir RO-4 constitue une avenue de compensation intéressante à explorer. Toutefois, des doutes subsistent sur les gains réels considérant l'absence d'éperlan arc-en-ciel dans ce plan d'eau projeté.

De plus, dans vos questions à Hydro-Québec (CA-60), vous rappelez que la mise en valeur de la ouananiche du réservoir aux Outardes-2 a été accompagnée par l'introduction d'éperlan arc-en-ciel.

Considérez-vous que l'introduction de l'éperlan arc-en-ciel constitue une avenue intéressante à explorer pour favoriser la valorisation de la ouananiche dans le réservoir RO-4 ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée compte tenu de l'échéancier des travaux de la commission.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

